

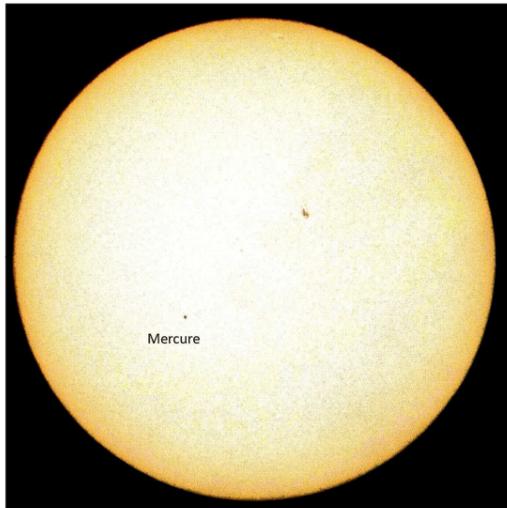
## **L'observation publique du transit de Mercure en toute sécurité**

**Le lundi 11 novembre 2019 de 13 h 24 à 16 h 40**

en heure légale pour la France.

**Mercure est trop petite pour être visible à l'œil nu devant le Soleil, il faut donc un instrument optique et un moyen de protection adéquat pour observer le transit.**

Observer ce phénomène revient donc à regarder un petit point noir devant l'immense disque solaire éblouissant.



La petitesse de Mercure ne nous permet pas de voir cette planète simplement avec des lunettes spéciales éclipses du type de celles distribuées à l'occasion de l'éclipse du Soleil du 20 mars 2015.

Un instrument optique grossissant – caméra, appareil photo, jumelles, lunette, télescope – est indispensable pour voir Mercure transiter devant l'astre du jour.

**Et, naturellement, il faut impérativement utiliser des moyens de protections adéquats pour se prémunir de l'éclat solaire.**

Le Soleil est le seul astre de la voûte céleste dont l'observation peut s'avérer dangereuse si on ne respecte pas quelques règles de base.

Nos yeux sont très sensibles aux infrarouges, aux ultraviolets et aux intenses luminosités et ils peuvent être blessés, voire définitivement altérés par une observation directe du Soleil sans protection ou avec une protection inadéquate.

**La brûlure de la rétine entraînée par le rayonnement solaire est indolore, et l'on ne se rend compte des dommages subis par la rétine, qu'une fois celle-ci détruite.**

Un instrument d'observation astronomique ou appareil photographique concentre la lumière du Soleil à une dose telle **qu'un simple regard dans l'oculaire ou l'appareil photo engendre une Cécité totale instantanée et irréversible !**

**Vous devez donc appliquer systématiquement ces deux règles de base :**

- ne regardez jamais le Soleil directement à l'œil nu ;
- vérifiez toujours que l'instrument optique – caméra, appareil photo, jumelles, lunette, télescope – dans lequel vous vous apprêtez à observer le Soleil **est équipé du filtre adéquat !**

**Voici une liste, non exhaustive, de filtres qu'il ne faut en aucun cas utiliser pour observer le Soleil :**

- lame de verre passée à la bougie ;
  - un ou plusieurs CD ;
- filtre neutre photographique en verre ou en gélatine ;
  - deux filtres polarisants croisés ;
- filtre improvisé avec des négatifs de films argentiques couleurs ou N&B ou avec des radiographies ;
  - filtre solaire vissé dans l'oculaire d'un instrument, notamment tous les filtres marqués «SOLEIL» ou «SUN» parfois livrés avec les lunettes astronomiques ;
    - masque de soudeur
    - lunettes de soleil, même plusieurs paires ;
    - emballages alimentaires et, par précaution,
    - tous les filtres qui ne sont pas réputés sûrs !

**L'Association Astronomique de la vallée propose une observation de ce phénomène rare, en utilisant des instruments adaptés garantissant une sécurité totale.**

**Rendez-vous au stade municipal de Gometz le Châtel (Chemin Pablo Neruda)**

**Le lundi 11 novembre 2019 de 13 h 24 à 16 h 40.**